



Domaine de la Lombardière
07430 DAVÉZIEUX
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Transmis en sous-préfecture le :	Publié le :	Notifié le :
14/02/2024	28/03/2024	

Décision du Président n°DP_2024_0005
En Scènes - CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMÉDIE DE SAINT-ETIENNE – CDN - POUR LE SPECTACLE « L'AVARE »

Le Président d'Annonay Rhône Agglo,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-2, L5211-9 et L5211-10,

VU les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

VU la délibération du Conseil communautaire n°2022.449 en date du 15 décembre 2022 portant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de signer le contrat de cession avec LA COMÉDIE DE SAINT-ETIENNE - CDN pour le spectacle « L'AVARE » les mercredi 31 janvier et jeudi 1er février 2024 (2 représentations),

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'arrêter les conditions définies dans le contrat de cession de droit de représentation de spectacle ci-joint.

ARTICLE 2 : La présente décision est conclue pour le spectacle « L'AVARE » les mercredi 31 janvier et jeudi 1er février 2024 (2 représentations).

Montant du contrat de cession : 14 000€ HT + 716,80€ HT de frais de transport du décor et des personnes + 727,20€ HT de défraiemment des repas, soit un montant total de 16 293,42€ TTC (TVA 5,5%).

Prise en charge de l'hébergement, de la restauration, du catering et des transferts locaux pour l'ensemble de l'équipe.

ARTICLE 3 : Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif par voie postale : 184 rue Duguesclin, 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

2024.

Fait à Davézieux, le

14/02/2024

Par délégation du Président,
Antoine MARTINEZ



6ème vice-président en charge de la
Culture et des équipements sportifs